

CONSEIL MUNICIPAL DE MERVENT

REUNION DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 à 20H30

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MERVENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances en la mairie de MERVENT, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 Septembre 2023.

Présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, NAULET Jean-Pierre, VASSEAUD Céline, ALLETRU Sonia, LARGETEAU René-Pierre, ROYER Stéphanie.

Absents excusés : ROMANO Guillaume, QUELEN Joël

Secrétaire de séance : SPENNATO Fabienne

Rappel de l'ordre du jour de la séance :

- 1- Bâtiments**
- 2- Voirie – Urbanisme**
- 3- Compte-rendu des différentes réunions**
- 4- Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**
- 5- Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**
- 6- Personnel communal**
- 7- Animations de fin d'année**
- 8- Délibérations et questions diverses**

➤ Le Procès-verbal de la séance du 21 Juillet 2023 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 21 Juillet 2023 est approuvé tel qu'il a été rédigé.

1- Bâtiments :

Le restaurant :

- Monsieur le Maire informe que les entreprises MECA et CHAUFFEO doivent revenir car la vidange de la machine à glaçons et du lave-verres n'a toujours pas été réalisée.
- La formation concernant le permis d'exploitation de la restauratrice a été reportée pour faute de participants. Elle doit la passer mercredi / jeudi et vendredi de la semaine prochaine. Elle est pleine d'idées et de projets et souhaite donc ouvrir avant la fin de la coupe du monde de Rugby.
- La restauratrice demande si une prise RJ40 peut-être installée dans la cuisine pour recevoir les commandes sur sa tablette.
- Le cabinet du kinésithérapeute ainsi que le restaurant n'ont actuellement pas la fibre car un problème de raccordement se présente.

Ancien cabinet médical :

- Stéphane BONNEAU fait savoir que les travaux avancent bien : le bac à douche a été installé, la peinture du couloir, de la façade extérieure, des portes... a été réalisée.
- Madame VEILLON Emilie, la future esthéticienne, souhaite s'installer pour novembre 2023.
- Evelyne PASCAULT-BRICAUD informe qu'il y a un problème d'électricité sur l'éclairage extérieur, sur la sonnette ainsi que sur 2 éclairages sur 4 à l'entrée.
- Un devis est en cours concernant le nettoyage des vitres et du lino.
- Stéphane BONNEAU fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame VEILLON. Elle souhaite qu'on installe un meuble sous le lavabo.
- Evelyne PASCAULT-BRICAUD signale que l'intérieur des toilettes est cassé. Un devis a été demandé pour son remplacement.

Salle des fêtes de la mairie :

- Une réunion en mairie a été faite vendredi 15 septembre avec la commission bâtiments et Monsieur POCHON, concernant la réhabilitation de la salle. Des modifications ont été apportées au plan initial, à savoir l'aménagement intérieur ainsi que l'ajout d'une terrasse. La commune est dans l'attente de la nouvelle esquisse de l'architecte.
- Finalement les travaux ne pourront pas commencer début janvier 2024, comme initialement prévu. Ils ont été repoussés en mars 2024.
- Une estimation a été demandée concernant le changement des façades de l'entrée principale, le remplacement des ouvertures de la salle des mariages ainsi que la rénovation des toilettes du premier étage.

➤ Durant la réunion de vendredi, il a été question du devenir de la cuisine actuelle. Deux propositions ont été formulées notamment la réhabiliter en salle de réunion pour les associations ou la conserver pour stocker du matériel.

✎ Monsieur le Maire trouve dommage d'en faire une salle de réunion. Il propose d'en faire un endroit de stockage lors de gros événements tel que la fête de la musique, le 14 juillet ; à étudier.

Electrification du parc et de la grange :

➤ Monsieur POCHON, architecte, va se rapprocher des services concernés pour la faisabilité.

Projet de crèche ou de MAM :

➤ Monsieur le Maire demande d'avancer sur le projet.

➤ Fabienne SPENNATO demande au Conseil Municipal si la commune prévoit de faire une inauguration des nouveaux bâtiments.

✎ Le Conseil Municipal approuve et réfléchit à une date avant la fin de l'année 2023.

2- Voirie – Urbanisme

Voirie :

➤ Damien SABOURAUD informe que les travaux de réfection des trottoirs sur « La Route du Lac » commenceront lundi 18 septembre 2023. Un devis a été demandé concernant la buse dégradée.

➤ Afin d'anticiper d'éventuels travaux d'assainissements sur la commune, le service assainissement de la Communauté de Communes souhaiterait avoir connaissance du programme de travaux 2024-2025 (réfection de voirie, création de lotissement...). Une réponse est demandée avant le 04 octobre 2023.

✎ Damien SABOURAUD souhaiterait que la Commission Voirie se réunisse d'ici la fin de l'année afin de travailler sur le programme de voirie 2024. Il se questionne sur un programme qui serait plus sur les extérieurs du centre bourg.

Urbanisme :

➤ Lotissement Le Village du Moulin :

➤ Un constructeur a commis une erreur d'implantation de maison dans le lotissement du Village du Moulin. Le bornage n'ayant pas été suivi correctement, elle empiète sur l'espace vert.

✎ Monsieur Le Maire a eu un premier rendez-vous sur place pour constater les faits.

✂ Puis un deuxième rendez-vous avec les propriétaires et le constructeur. Trois solutions ont été abordées :

⇒ Solution n°1 : Démolition de la maison puis reconstruction en suivant le bon bornage.

⇒ Solution n°2 : Le constructeur acquiert pour le propriétaire l'intégralité de l'espace vert.

⇒ Solution n°3 : Le constructeur acquiert pour le propriétaire la surface d'emprise de la maison qui dépasse sur l'espace vert.

🕒 Demandes diverses :

➤ Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu d'un habitant du lotissement Le Champ Chaillon qui souhaite acquérir une parcelle attenante située en zone agricole.

✂ Le Conseil Municipal propose que l'on consulte le voisinage afin de savoir si d'autres personnes seraient intéressées.

✂ Monsieur le Maire proposera à cet habitant d'acquérir la parcelle au prix de 0.50€ le m².

➤ Stéphane BONNEAU informe que Madame MONNIN et Monsieur CORBANESE souhaitent acquérir l'intégralité de la haie jouxtant leur propriété.

✂ Avant de donner une réponse, Stéphane BONNEAU et Monsieur le Maire souhaitent se rendre sur place afin d'étudier leur demande.

🕒 Travaux Vendée Eau :

➤ Monsieur le Maire informe que Vendée Eau souhaite réaliser le renouvellement des conduites de canalisations fuyardes d'eau potable dans la Rue du Moulin à Tan et à La Guilbaudière. Travaux prévus pour 2024.

✂ Le conseil Municipal se questionne pour faire appel à un huissier afin d'effectuer un constat de la route avant et après travaux.

✂ Monsieur le Maire demandera à Vendée Eau les démarches entreprises pour remettre en état la voirie.

🕒 Lotissement Les Hauts de Mervent :

➤ Le Groupe Nature et Résidence a émis le souhait d'implanter des panneaux pour commercialiser les lots du lotissement les Hauts de Mervent à savoir, à l'entrée du bourg, à l'intersection de la rue de la Chapelle et de la Chalanderie et à l'intersection de la route du Lac et de la rue de la Vallée.

✂ Le Conseil Municipal refuse ses deux implantations, Monsieur le Maire leur proposera d'autres emplacements.

➤ Le Groupe Nature et Résidence souhaite une réponse concernant l'intégration des équipements communs du lotissement dans le domaine public.

↳ Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

3- Compte-rendu des différentes réunions

Ecole :

- Evelyne PASCAULT-BRICAUD informe que la rentrée scolaire s'est très bien passée.
- Le nettoyage des draps du dortoir se fera dorénavant tous les 15 jours et non toutes les 7 semaines.
- Il a été convenu avec la directrice, les enseignantes et les ASEM que l'école doit être rangée et nettoyée avant chaque vacances.

4- Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée

➤ Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée concernant l'exercice 2022.

↳ Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

5- Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée

➤ Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée concernant l'exercice 2022.

↳ Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

6- Personnel communal :

➤ Assistante administrative :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le contrat de Madame PAIN Adeline prendra fin au 30 septembre 2023.

Il propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2023.

Madame PAIN Adeline sera nommée stagiaire pour une durée d'un an sur ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve sa stagiairisation.

7- Animations de fin d'année :

➤ Téléthon :

Aucune manifestation dans la commune ne sera organisée à l'occasion de cet évènement caritatif.

➤ Spectacle des écoles :

La date retenue par l'ensemble du Conseil Municipal est le vendredi soir 22 décembre 2023.

➤ Repas des Aînés :

Le repas se fera le samedi midi 16 décembre 2023.

➤ Repas des employés :

La date choisie est le vendredi 1^{er} décembre 2023, au soir.

➤ Inauguration des nouveaux bâtiments :

La date arrêtée est le samedi midi 04 novembre 2023.

8- Délibérations et questions diverses :

➤ L'entreprise ADG a sollicité Monsieur Le Maire car il souhaite se raccorder à la fibre, seulement, la fibre passe de l'autre côté de la route et le SYDEV refuse de financer les travaux. Il demande si la commune accepterait de participer aux frais.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune participe à hauteur de 25% des frais.

↳ Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Monsieur le Maire va se rapprocher de l'entreprise ADG pour connaître le montant exact des travaux.

➤ Monsieur le Maire présente le compte-rendu des deux stations d'épurations :

✦ Station d'épuration de la Vallée : satisfaisante

✦ Station d'épuration des Bourronnières : rejets de qualité moyenne.

➤ Renouvellement de la convention incendie par la SAUR concernant le contrôle des poteaux incendie.

↳ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la continuation des contrôles

➤ Monsieur le Maire informe que la Société Elior (Restauration scolaire) va revaloriser ses tarifs de 2% à compter du 1^{er} septembre 2023.

➤ Monsieur GAGO a demandé à louer une nouvelle fois le studio pour une durée de 6 mois à partir du 14 octobre 2023. Il s'engage à libérer le studio immédiatement si toutefois il y avait une autre demande.

✚ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec deux voix contre, deux abstentions et 8 voix pour :

- Accepte de louer le studio à Monsieur GAGO.
- Fixe le montant du loyer mensuel à 250 euros.
- Autorise Monsieur le Maire à conclure et à signer le contrat de bail

➤ Une réunion se tiendra le 21 septembre à la mairie de Mervent avec le Pôle de la forêt : Bourneau, Vouvant et Foussais-Payré, une présentation du projet sur les liaisons douces aura lieu lors de cette réunion.

➤ Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes nous relance concernant le projet bibliothèque. Denise AUGUIN va étudier la demande.

➤ Monsieur le Maire fait un point général sur les fanions / mâts et banderoles installés durant la saison estivale. Il constate qu'ils ont été appréciés cependant certains fanions se sont usés rapidement et se décrochent. La banderole à l'entrée du bourg était peu visible et le vent nous a contraint de la retirer rapidement.

➤ Stéphane BONNEAU et Fabienne SPENNATO propose de remplacer les fanions colorés par des fanions roses pour marquer le début d'Octobre Rose, validation du devis d'un montant de 398.40 euros TTC.

La séance est levée à 00h15.

Prochaine réunion du conseil le vendredi 13 octobre 2023

Le secrétaire de séance,

Madame SPENNATO Fabienne



Le Maire,

Monsieur Joël BOBINEAU

